



Faux et usage de faux

Par **Aveyronnais**, le 11/12/2021 à 10:28

Bonjour

etant pacsé depuis 15 ans avec mon ami j'ai appris les multiples infidélités

notre pacs à été rompu le 2 juillet 2021

mon ex conjoint a falsifié un courrier de son chirurgien pour le faire parvenir à son assurance Axa pour un maintien de salaire

j'ai été informé de ce courrier une fois qu'il a fait parvenir à son assurance je lui ai dit que c'était grave et comme nous étions en désaccord je lui ai dit que j'allais avertir l'assurance

je n'ai pas eu à le faire car il a fait un courrier en recommandé à son assurance en me citant comme l'auteur de cette falsification

j'ai déposé plainte, nous devons être confrontés et mon Ex conjoint a refusé

Que puis-je faire pour obtenir réparation de ce préjudice moral de fausse accusation

j'attends de vous lire

cordialement

Par **Marck.ESP**, le 11/12/2021 à 14:11

Bonjour

Où deviez vous être confrontés ?

Par **Aveyronnais**, le 11/12/2021 à 14:13

À la gendarmerie